

09 oct 2026 -15:28

Appartient à [Conseil des ministres du 9 octobre 2026](#)

Application de l'indexation plafonnée dans l'assurance indemnités et l'assurance maternité des travailleurs indépendants

Sur proposition de la ministre des Indépendants Eléonore Simonet, le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêté royal visant à modifier certains montants de base dans le cadre de l'assurance indemnités et de l'assurance maternité des travailleurs indépendants, à la suite de l'instauration de la limitation temporaire de l'indexation introduite par la loi-programme du 30 mai 2026 (plafonnement de l'indexation).

Le premier projet d'arrêté royal modifie le montant de base de l'indemnité d'incapacité primaire pour le titulaire ayant charge de famille. En outre, le projet modifie le montant de base de l'indemnité de maternité pendant les quatre premières semaines du repos de maternité et le montant de base de l'indemnité de maternité à partir de la cinquième semaine du repos de maternité.

Le deuxième projet d'arrêté royal modifie le montant de base de l'allocation d'adoption.

Enfin, le troisième projet d'arrêté royal modifie le montant de base de l'allocation de congé parental d'accueil.

Les projets sont transmis pour avis au Conseil d'État

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 20 juillet 1971 instituant une assurance indemnités et une assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants

Projet d'arrêté royal modifiant l'article 7 de l'arrêté royal du 20 décembre 2006 instaurant les conditions d'octroi d'une allocation d'adoption en faveur des travailleurs indépendants

Projet d'arrêté royal modifiant l'article 7 de l'arrêté royal du 23 mars 2019 instaurant les conditions d'octroi d'une allocation de congé parental d'accueil en faveur des travailleurs indépendants

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Eléonore Simonet, ministre des Classes moyennes, des
Indépendants et des PME
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://simonet.belgium.be>
info@simonet.belgium.be

Pauline Biévez
Porte-parole (FR)
pauline.bievez@simonet.belgium.be

Ortwin De Vliegheer
Porte-parole (NL)
ortwin.devliegheer@simonet.belgium.be